

AGROALIMENTAIRE : Jay & Joy réagit après la détection des cas de listériose

La société spécialisée dans la crèmerie végétale [JAY & JOY](#) / T : 09.54.64.79.28 a publié un communiqué samedi 21 janvier 2023 après cinq cas de listériose pour présenter ses « plus vives excuses aux personnes ayant été touchées et à leurs proches ». Les cas répertoriés seraient, d'après la société, potentiellement liés à des lots d'avril 2022 des alternatives au fromage avec les produits « Jil » et « Joséphine ». La société annonce que tous les rapports microbiologiques attestent de l'absence de listeria dans ses produits mais reconnaît avoir détecté la bactérie sur une plinthe au sol dans l'un de ses laboratoires de production. L'entreprise tient à rappeler que des mesures d'éradication de la listéria ont été prises dès avril 2022, après le retour d'un distributeur qui avait constaté un taux anormalement haut de la bactérie sur un produit. L'entreprise prévoit dans les prochains jours de procéder à des tests complémentaires pour sécuriser l'innocuité des produits en passant en revue toutes les étapes jusqu'à leur consommation. www.jay-joy.com